

Perrine POUPIN (CEMS, EHESS)

Communication pour le colloque « Les expérimentations démocratiques aujourd'hui : convergences, fragmentations, portées politiques ».

Nuit debout et le cortège de tête des manifestations contre la loi Travail **la politique comme expérimentation**

Le mouvement social contre la Loi Travail au printemps 2016 a avancé sur deux pieds : d'un côté le répertoire habituel (manifestations de rue, grèves, blocages des lieux de travail et des universités) et de l'autre des occupations de places, appelées *Nuit debout*. Commencé le 31 mars et en lien avec les manifestations, cette occupation s'est déroulée quotidiennement ou régulièrement sur les places publiques de près de 160 villes françaises (quartiers centraux, péricentraux et périphériques)¹. À Paris, sur la place de la République, elle a rassemblé plusieurs milliers de personnes chaque jour. Le mouvement *Nuit debout* s'est inscrit dans la vague des mouvements d'occupation des places qui se sont déroulés dans le monde depuis 2011 et qui n'avait pas touché la France². Le mouvement a pris toute sa place dans le renouveau mondial des formes de mobilisations et des répertoires d'action collective, où l'action politique s'exprime par l'occupation de territoires (les ZAD, « zones à défendre ») et de places publiques (TEJERINA Benjamín, PERUGORRÍA Ignacia *et al.*, 2013). Ces occupations sont des lieux de rencontre, d'expérimentation et de parole qui remettent en cause les lieux et les catégories classiques ainsi que la vision statocentriste du politique. Ces formes autonomes d'organisation du pouvoir prouvent plus que jamais la nécessité d'étudier les rassemblements sur les places publiques, dans un cadre d'analyse qui relie étroitement la publicité spatiale des espaces urbains aux activités revendicatives qui la constituent (JOSEPH Isaac, 1997 ; LOFLAND Lyn, 1998)³.

1 Voir la carte : https://framacarte.org/fr/map/nuit-debout_2420#6/47.085/6.460.

2 « Occupy la Défense » avait rassemblé quelques centaines de personnes pendant six semaines sur l'esplanade de la Défense en novembre 2011.

3 C'est une perspective que j'ai développée dans ma thèse de doctorat : POUPIN Perrine, 2016.

Les situations revendicatives que nous avons observées ont eu lieu, au printemps 2016, à Paris, sur la Place de la République, différents espaces occupés (théâtre de l'Odéon, Ecole des Beaux-Arts de Paris, campements de migrants, usine de déchèterie d'Ivry, dépôts de bus RATP, etc.) et dans le « cortège de tête » des manifestations, une nouvelle forme de mobilisation née du refus de rester « *derrière la corde et les sonos* » des centrales syndicales et qui a rassemblé en tête de cortège pendant quatre mois des dizaines de milliers de manifestants. L'enquête a inventorié des points de rencontre et de friction, des épreuves et des disputes. Plusieurs thèmes récurrents ont ainsi été identifiés. La plupart d'entre eux étaient présents dans d'autres occupations de places. L'enquête a favorisé une analyse des éléments qui font sens pour les personnes qui s'engagent et qui constituent des enjeux importants de pouvoir et de sens, encore peu étudiés empiriquement par les sciences sociales.

Une enquête ethnographique

Cette recherche s'est donnée pour but de suivre au plus près et de caractériser les expériences qui ont pris place dans les manifestations contre la loi Travail et *Nuit debout* dans leur diversité et leurs dynamiques. En outre, le but a été de contextualiser ces expériences en les replaçant parmi les activités qui les composent, les fragilisent et les font advenir (le travail organisationnel dans les commissions, les répressions, la vie urbaine). Les participants de ces mouvements ont été engagés dans une dynamique d'élaboration commune vécue sur le mode de l'expérimentation. On peut traduire la théorie du « public » développée par John Dewey (1927/2010) en une problématisation du mode de communication sociale et politique développée dans ces espaces. Dans la perspective pragmatiste, le « public » est le processus même par lequel s'opère la mise en commun, par un double travail de composition avec des biens et des engagements locaux et personnels, et de révision des croyances face aux circonstances changeantes. Le « public » est à la fois le résultat et le moteur de la transformation.

L'enquête, ethnographique, a passé par un engagement personnel et quotidien de l'enquêtrice dans les activités. De plus, le corpus de données contient des documents audio et vidéo collectés, diffusés ou non en ligne. Avec la digitalisation d'une partie de la vie sociale, les mouvements occupent à la fois des espaces géographiques physiques et ouverts (les places publiques) et des espaces publics en ligne. C'est la raison pour laquelle j'ai analysé également comment les participants s'organisaient par l'usage des technologies numériques et des outils

connectés (POSTILL John, 2012) – listes de diffusion, chats, blogs, pages Facebook, streaming en direct des AG, comptes Twitter, médias en ligne (*Radio, gazette et TV debout*). Ce phénomène reproblématise la question de l'émergence de ce qui a été souvent réduit à une « cyber left » (WOLFSON Todd, 2014).

La tête de cortège

Le « cortège de tête » est un nouveau phénomène apparu dès le début du mouvement contre la loi Travail, en mars 2016, dans plusieurs grandes villes (Paris, Nantes, Rouen, Montpellier, Grenoble). Composé de plusieurs milliers de personnes, le cortège compta des étudiants, des lycéens, des chercheurs, des cheminots, des facteurs, des fonctionnaires territoriaux, des chômeurs, des aides soignants, des employés précaires, des retraités, des intermittents, des militants, des membres des différentes AG interprofessionnelles et des syndicalistes qui avaient décidé de sortir de leur cortège. L'occupation de la tête de cortège, enjeu ancien et symbolique des manifestations, a été pour la première fois et de manière durable dans un mouvement le fait d'un groupe hétérogène, non-encarté. Alexis, militant CGT, raconte :

« Je fais parfois l'animation des slogans au micro dans mon cortège CGT. Cette année, je l'ai fait deux fois puis j'ai vu une vidéo sur Taranis News montrant l'ambiance qu'il y avait à l'avant du cortège. Par curiosité, je suis allé voir comment c'était « en vrai », et je me suis dit : « C'est là que ça se passe. » Je n'ai plus quitté la tête de cortège, j'y allais avec un badge ou un drapeau CGT. La plupart de mes collègues sont restés dans le cortège CGT mais dès qu'un d'entre eux m'accompagnait, il ne voulait plus retourner derrière ! ».

On rejoint la tête de cortège par curiosité, pour s'affronter aux forces de l'ordre ou les tempérer comme Nathalie, cinquantenaire :

« Quand j'ai pris conscience de la violence policière en tête, j'ai voulu y rester, pour dire aux flics : « Calmez-vous, on manifeste, on ne fait rien de mal. » Aussi pour faire l'infirmière en donnant du Maalox, un médicament contre les maux d'estomac très efficace contre les brûlures des gaz lacrymogènes sur la peau. Je ne m'équipais pas davantage, sans doute par peur de renvoyer une image trop « offensive ». Puis un jour, c'est mon fils qui m'a mis un masque de chantier et des lunettes dans les mains en me disant : « Maman, maintenant, tu mets ça. » Je voyais et je respirais vraiment mieux, je me suis demandé pourquoi je ne l'avais pas fait avant ! ».

Dans le cortège de tête, un petit millier était noir vêtu et se dissimulait le visage. Les autres avaient le plus souvent un équipement de base pour se protéger : foulard, lunettes de ski ou de piscine, masque de chantier ou masque à gaz. Le ralliement des manifestants se faisait par les réseaux d'interconnaissance ou par les réseaux sociaux. Le rapport du reste du cortège (notamment le cortège CGT) vis-à-vis de la tête de cortège a varié selon les villes et le moment du mouvement : entre solidarité en acte (en autorisant les manifestants de la tête à se réfugier dans leurs rangs en cas d'attaque des forces de l'ordre, en refusant d'employer la catégorie médiatique de « casseurs ») et mise à distance (en s'arrêtant de marcher et en créant un cordon infranchissable pour isoler la tête du cortège du corps, en livrant des manifestants aux forces de l'ordre). Au cœur de la manifestation, une partie des manifestants faisaient beaucoup d'allers-retours entre le cortège syndical et le cortège de tête. Pour une bonne partie des manifestants, les catégorisations furent redéfinies par des opérations pratiques : s'équiper en manifestation ne devint plus le propre des « casseurs », mais une conduite normale.

La défense collective contre la répression

Les manifestations prirent place dans un contexte particulier. L'état d'urgence, décrété à la suite des attentats de janvier et novembre 2015, a été utilisé de nombreuses fois pour arrêter, perquisitionner, assigner à résidence, interdire de manifester des militants écologistes et anticapitalistes. Le cortège de tête subit des violences policières inédites occasionnant plusieurs centaines de blessés dont plusieurs dizaines de blessés graves par tirs de Flash-Ball (ou lanceur de balles de défense - classé dans la catégorie arme à feu à usage militaire), grenades de désencerclement et lanceur de grandes lacrymogène (utilisé à l'envers pour déjouer la courbure de la crosse qui empêche les tirs tendus). Les petits plots en caoutchouc des grenades de désencerclement sont capables de déchirer les chairs. Les lanceurs de balles de défense et autres dispositifs lourdement incapacitants sont strictement prohibés en Allemagne et au Royaume-Uni, parce que jugés trop dangereux. Dans ces pays, le maintien de l'ordre s'effectue selon une philosophie, appelée la « désescalade ». En France, les arrestations donnèrent lieu à des procès, poursuites et sanctions disciplinaires à l'encontre de près de 725 militants, manifestants et syndicalistes dans le cadre du mouvement. La plupart des procès ont eu lieu en automne et cet hiver. Ils ont déplacé le front de la mobilisation vers une lutte anti-répression.

Les manifestants furent accusés d'irresponsabilité et de prise d'otage. La tête de cortège fut la cible privilégiée d'une campagne de décrédibilisation par les médias mainstream. L'affaire autour des dégradations de l'hôpital Necker, lors de la manifestation du 14 juin 2016, a été emblématique. Ce jour-là, le cortège de tête mobilisa plusieurs milliers de personnes. Les policiers bloquèrent le cortège de tête 40 minutes devant l'hôpital (les vidéos illustrent le dispositif policier prévu à l'avance) avant de lancer des lacrymos (1500 furent utilisés ce jour) et des canons à eau. A l'intérieur du cortège, ce blocage était incompréhensible : plusieurs manifestants implorèrent les policiers, dont le responsable de la préfecture, de ne pas laisser s'installer un tel abcès de fixation. Les coups de masse qui brisèrent les vitres de l'hôpital furent le fait d'un homme seul (alors que les éléments actifs des manifestations agissent en groupes). Les vidéos montrent que l'homme a agi à côté de policiers ne réagissant pas. C'est un militant CGT qui vint lui dire d'arrêter. L'homme s'éloigna ensuite derrière une ligne de policiers. Les journaux et les politiciens parlèrent de la destruction de l'hôpital par les « casseurs ». Les vitrines brisées firent la Une des journaux télévisés. La détresse des enfants malades et de leurs parents fut instrumentalisée pour décrédibiliser le mouvement. Bernard Cazeneuve fustigea « *les hordes de manifestants violents* » qui s'en prenaient aux « *vitres de l'hôpital* » annonçant que « *l'enfant des policiers tués à Magnanville était hospitalisé* » (ce qui constitue une atteinte au secret médical).

La résolution des problèmes stratégiques posés par l'exacerbation de la violence et la sophistication technologique du maintien de l'ordre dans les manifestations et les fins de soirées sur la place de la République (comme le 28 avril) demanda la création de nouvelles tactiques chez les manifestants. Des équipes de *street medics*, des secouristes souvent improvisés et venant avec le sac rempli de sérums physiologiques, de compresses, de sparadraps, prodiguèrent les premiers soins aux personnes blessées ou prises de panique accompagnées de détresses respiratoires. Encore fallait-il pouvoir atteindre la manifestation car les forces du maintien de l'ordre interdisaient l'accès de la manifestation aux personnes qui détenaient ce petit matériel de soin. Le mouvement de *street medics* est né aux Etats-Unis dans les années 1960 avec les mouvements pour les droits civiques. Dans les années 1990 ces équipes accompagnaient les mouvements altermondialistes. Dans les années 2000 on les retrouva dans les mouvements des places et, pour la France, à Notre-Dame-des-Landes. Depuis la mi-mars, un autre aspect de la lutte concerne la répression judiciaire. Cette dernière a été menée de manière large et auto-organisée. Des équipes de défense collective (Defcol)

ont travaillé avec des avocats durant des gardes à vue, des comparutions immédiates et des procès. A partir de la fin du mois de mars, une ligne téléphonique (07 53 82 19 10) a été ouverte et accessible 24h/24h, une permanence a été mise en place les jours de manifestation et de mobilisation. Pendant les manifestations, ces équipes faisaient circuler sur des petits bouts de papier des noms d'avocats. En amont et en aval elles diffusaient des guides et des conseils.

Nuit debout

Comme les autres mouvements sociaux d'une telle ampleur, les manifestations se sont accompagnées d'actions dans les villes, de manifestations sauvages, de blocages, d'occupations de bâtiments, d'assemblées, et de destructions de bien matériels. Une innovation dans le répertoire d'action collective fut l'occupation de places publiques, appelée *Nuit debout*. Le pouvoir eut soin de ne pas laisser s'installer ce mouvement dans l'espace : la préfecture a refusé de laisser l'occupation se faire la nuit, l'horaire de clôture fit l'objet d'incessantes négociations (22 heures, minuit).

Nuit debout est venue après cinq années d'un mouvement mondial d'occupation de places publiques : les Indignés espagnols, Gezi à Istanbul, Tahrir au Caire, Maïdan à Kiev, Wall Street, etc. Comme ailleurs, il s'est agi de l'occupation d'une place, mêlant diverses couches sociales, générations, sensibilités politiques. Les participants de *Nuit Debout* et du « cortège de tête » ont tiré des leçons des mouvements précédents. Parmi les reprises et les nouveautés, notamment concernant le type d'organisation et de prise de décisions, *Nuit debout* fut à l'instar des autres occupations de place un mouvement sans leader ni porte-parole, le travail se faisant dans des groupes, des commissions et des assemblées générales. A l'exemple des commissions médiatiques de Madrid, d'avril à juin à Paris, *Gazette Debout*, *Radio Debout* et *TV Debout* furent le porte-voix d'idées et de luttes qui s'exprimaient sur *Nuit debout*. Les militants espagnols des Indignés et de Podemos, dont des professionnels de l'activisme numérique, vinrent participer à *Nuit debout*. Ce type de militants rompus au militantisme numérique, parmi lesquels Baki Youssoufou, co-fondateur de la plateforme de pétitions en ligne We Sign It, Benjamin Ball, qui avait tenté d'importer en France le mouvement des Indignés, et des Espagnols, dont Emma Avilés du collectif barcelonais pour un audit citoyen de la dette, créèrent une page Facebook, un compte twitter et un site nuitdebout.fr. Cette prise en main des outils numériques et l'achat du domaine du site par une

agence privée de management cofondée par Baki Youssoufou, Raiz, n'est pas du goût de tout le monde, notamment des militants politisés, anticapitalistes. Un militant explique : « *Ces gens-là sont pour une démocratie tellement directe que plus rien ne se passe. On ne peut que parler, se tirer au sort mais on est surtout ni de droite ni de gauche [...]. Ils font en sorte que les discours politiques n'arrivent pas jusqu'au Facebook* ». Comme à Madrid ou à New York, les professionnels apolitiques du militantisme 2.0 furent accusés de récupérer le mouvement. Les détracteurs se plainquirent de ne pas avoir eu accès aux codes d'administration, ce qui les obligea à utiliser une autre url : convergence-des-luttes.org.

Le rôle d'une convergence des luttes

Nuit debout et le « cortège de tête » dirent vouloir s'attacher à une « *convergence des luttes et des gens* ». Conçues comme ouvertes et plurielles, les assemblées et les discussions informelles occasionnaient des contacts inédits entre des personnes venues de mondes sociaux divers, qui ne se rencontrent pas dans la vie ordinaire. Ces épreuves d'altérité devaient réparer un déni de reconnaissance qui affecte au quotidien un grand nombre de personnes. Une question est de savoir si et comment cet appel s'est réalisé, notamment entre travailleurs, précaires, intermittents, syndicalistes, intellectuels, groupes racisés, militants et habitants des quartiers périphériques. Des questions émergent : Quelle « petite société », locale et informelle, du rassemblement (GOFFMAN Erving, 1963/2013, p. 195) les actions ont-elles ouvertes dans l'espace urbain ? Quelles furent les formes de réciprocité (et donc d'attente), plus ou moins symétriques, à l'œuvre dans l'ordre des interactions entre participants ? Comment les personnes qui s'y rencontrèrent ont-elles enduré le trouble de l'*étrangéité* (STAVO-DEBAUGE Joan, 2009) envers des inconnus ?

L'occupation impliquait en effet la réalisation de tâches pratiques (monter et démonter les barnums, préparer à manger, accueillir les nouveaux venus) et la participation à des assemblées (écouter, rédiger des comptes-rendus de réunions, modérer les assemblées). D'un côté, la conception très formaliste de la forme Assemblée à *Nuit debout* a été critiquée par nombre d'observateurs et de participants (GUICHOUX Arthur, 2016 ; MANIGLIER Patrice, 2016). La succession de prises de parole limitées à deux minutes et jamais suivies de discussion finirent par lasser. L'assembléisme, la fascination du cadre pour lui-même fut un écueil rencontré également dans le mouvement des Indignés (PESTAÑA José Luis Moreno, 2013).

En marges des grandes assemblées, dans les petites commissions et groupes, la discussion pouvait parfois aller au fond des choses lorsque les habitués étaient assez souples pour ne pas faire avorter les débats avec des règles trop strictes. Certaines des initiatives continuent d'exister et tissent actuellement des liens entre ces personnes qui se sont connues sur la République. La commission Avocats debout collabore actuellement avec la coordination antirépression qui depuis avril se réunit une fois par semaine à la Bourse du travail de Paris pour aider les victimes des violences policières dans les manifestations, les campements de réfugiés et les quartiers populaires. La commission Françafrique a donné l'impulsion à la création inédite d'associations de binationaux. La commission Banlieue Debout poursuit avec d'autres collectifs un travail de veille, d'information et de lutte sur les violences policières dans les quartiers. La commission Psy, soins et accueil Debout est toujours active et se réunit : des professionnels et des patients y trouvent des espaces de discussion et d'action en commun. Certaines de ces activités sont visibles sur les pages Facebook de ces groupes. D'autres groupes ont une activité moins visible sur les réseaux sociaux. Ils développent un réseau dont les activités communes et les échanges s'alimentent des projets d'action autonomes que chacun développe, en cherchant à établir des liens pertinents et fertiles entre les activités.

Bibliographie

DEWEY John, 1927/2010, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.

GOFFMAN Erving, 1963/2013, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, trad. et prés. par Daniel Cefaï, Paris, Economica.

GUICHOUX Arthur, 2016, « Nuit debout et les " mouvements des places " désenchantement et ensauvagement de la démocratie », *Les Temps Modernes*, 5/691, p. 30-60.

JOSEPH Isaac, 1997, *La Ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Editions de l'aube.

LOFLAND Lyn, 1998, *The Public Realm : Exploring the City's Quintessential Social Territory*, New York, Walter de Gruyter.

MANIGLIER Patrice, 2016, « Pourquoi Nuit debout n'a pas tenu ses promesses », URL : <http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20161230.OBS3220/pourquoi-nuit-debout-n-a-pas-tenu-ses-promesses-le-recit-inedit-de-patrice-maniglier.html>.

PESTAÑA José Luis Moreno, 2013, « Vie et mort des assemblées », *La Vie des idées*, 25 mars, URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vie-et-mort-des-assemblees.html>.

POUPIN Perrine, 2016, *Action de rue et expérience politique à Moscou. Une enquête filmique*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Paris, EHESS.

POSTILL John, 2012, « Digital politics and political engagement » dans HORST Heather et Daniel MILLER (sous la dir. de), *Digital anthropology*, Oxford, Berg, p. 165–184.

STAVO-DEBAUGE Joan, 2009, *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales.

TEJERINA Benjamín, PERUGORRÍA Ignacia, BENSKI Tova, et Lauren LANGMAN, 2013, « From indignation to occupation : A new wave of global mobilization », *Current Sociology*, 61/4, p. 377-392.

WOLFSON Todd, 2014, *Digital rebellion. The birth of the cyber Left*, Urbana, Chicago, Springfield, University of Illinois Press.